INITIATION
PREMIERS SECOURS ET DEFIBRILLATEUR

FORMATIONS SECOURISME

PSC 1
Prévention et Secours Civiques de niveau 1

SST
Sauveteur Secouriste du Travail

MAC (PSC 1 – SST)
Maintien et Actualisation des Compétences

IPSD
Initiation aux Premiers Secours et Défibrillateur

UPE
Urgences Petite Enfance

FORMATIONS INCENDIE

FME
Formation Manipulation des extincteurs

EGSF
Evacuation Guide et Serre File

EPI
Equipier de Première Intervention Incendie

MAC (FME-EGSF-EPI)
Maintien et Actualisation des Compétences

FORMATION SPECIFIQUE

Réserve Communale de Sécurité Civile

Site Internet :
http://www.cfpsi.fr

OBJECTIFS

Sensibiliser le salarié d'entreprise ou le citoyen à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur semi (ou entièrement) automatique.

Cette initiation s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 4 mai 2007, délivré par le Ministère de la santé, qui autorise toute personne non médecin à utiliser un défibrillateur automatisé externe.

PARTICIPANTS

Cette initiation est particulièrement indiquée aux entreprises et aux collectivités ayant choisi d'implanter des défibrillateurs en accès grand public.

PREREQUIS

Aucun.

SELECTION

Pas de sélection.

DUREE

1 heure 30 minutes
pour un groupe de 4 à 10 participants.

INTERVENANT

Formateur(s) des premiers secours à jour de formation continue.

METHODES PEDAGOGIQUES

Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

PROGRAMME

La « chaîne de survie »

La protection

L'alerte

La perte de connaissance
- position latérale de sécurité

L'arrêt cardiaque
- réanimation cardio pulmonaire
- utilisation du défibrillateur

VALIDATION

A l'issue de l'initiation, une attestation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de l'initiation et pratiqué les exercices d'apprentissage.

TENUE DU PARTICIPANT

La formation étant pratique, il est conseillé de porter une tenue adaptée à la réalisation des gestes de secours (exercices au sol).

LIEU ET DATE DE FORMATION

Groupe de 4 à 10 personnes

Le stage peut se dérouler dans les locaux de l'entreprise ou au centre de formation.
Les dates sont déterminées de façon concertée.

SALLE DE COURS

Salle mise à disposition :

par l'entreprise

minimum 30 m2, équipée de chaises (parties théoriques) mais non encombrée par des tables (besoin d'espace pour les parties pratiques), la salle doit être dotée d'une prise de courant 220 volts et de rideaux permettant la projection sur un mur blanc (sinon, prévoir un écran).
Des toilettes et un point d'eau sont nécessaires.
La salle devra être suffisamment chauffée ou ventilée (hiver, été), propre (exercices au sol) et sans passages (pas de couloirs).

par le centre de formation :

au cas où vous ne pourriez disposer d'une salle dans la configuration indiquée ci-dessus.

COUT DE LA FORMATION

Se reporter au devis.

CENTRE DE FORMATION PREVENTION SECOURISME INCENDIE
95 rue Pierre Flourens 34090 MONTPELLIER
Site internet : www.cfpsi.fr - e-mail : cfpsi34@gmail.com - Tél : 04 34 118 062